# Titre

Le temps de la passe : entre l’urgence et l’attente.

# Nom et prénom de l’auteure

André Sophie

# Adresse postale

Département de criminologie

Quartier Agora, 1, Bat. B33 à 4000 Liège – Belgique

# contact

Sophie.andre@uliege.be

+32/496.85.59.68

# Introduction

« *Ce n’est pas de l’argent facile, mais c’est de l’argent rapide* »[[1]](#footnote-1).

Si le rapport au temps est un élément souvent éludé dans l’étude du phénomène prostitutionnel, la référence à des temporalités spécifiques à l’activité ou aux acteurs de celle-ci est cependant récurrente dans les discours qui les entourent. Les individus qui exercent une (des formes d’) activité prostitutionnelle sont intimement associés à une précarité, elle-même largement décrite comme consubstantielle à la situation d’urgence quasi permanente qui les caractériserait. Les personnes qui se prostituent sont à ce titre décrites comme éprouvant de grandes difficultés à se projeter dans le temps, qu’il soit long, moyen ou court. « *Trois jours, parfois c’est loin* […] » (Damhuis, Maisin, 2019, p.29).

Dans sa contribution sur la vie dans la rue à Tahiti, Serra-Mallol (2014) pose les premiers éléments associant les femmes sans-abris recourant à la prostitution à une temporalité particulière, évènementielle et fataliste. La distinction opérée par l’auteur oppose à la temporalité structurée, planifiée, « calendaire », d’une vie « normale » le vécu régit par l’immédiateté et la réactivité à des évènements contingents qui caractérise ce milieu social. Le fondement théorique de cette distinction se situe dans l’apparente « antinomie durkheimienne » (Lallement, 2008, p.23) qui envisage le temps comme « *une institution sociale […] [dont l’] efficacité est conditionnée par le fait de dispenser un sens et des repères communs qui orientent l’action et qui structurent les interactions*»[[2]](#footnote-2) tout en reconnaissant la pluralité des séquences temporelles qui serait propre à chaque groupe. Dans cette perspective, le registre de temporalité que partageraient ces femmes sans-abris se livrant à la prostitution dans un contexte situé (ici l’agglomération de Papeete) se construirait ainsi en opposition à un autre groupe, « majoritaire », qui entretiendrait un autre rapport au temps, voire intérioriserait une temporalité sociale « *surplombante [, qui] s’impose plus ou moins aux individus comme une sorte de norme opératoire permettant la coordination des actions et la mesure de leur durée (Elias, 1997).* » (Dubar, 2014, p.139).

La première question qui peut être posée en regard de ces éléments est celle de savoir si l’analyse portée par Serra-Mallol à un niveau à la fois individuel et collectif sur la temporalité évènementielle et fataliste telle que vécue par les personnes de la rue se prostituant à Tahiti peut être transposée à un contexte géographique et social distinct mais répondant à certaines caractéristiques communes. Sur la base d’une étude de terrain à Seraing, ville du sud-est de la Belgique, la présente contribution se propose, dans la lignée des travaux précédents (Serra-Mallol, 2014), d’explorer les temporalités vécues par un groupe particulier, celui des personnes exerçant une activité de prostitution de rue. Il est en effet possible, à travers les éléments biographiques propres à cette population, d’interroger l’existence de similitudes relatives au régime temporel (fataliste) emprunté pour décrire leurs parcours de vie, leurs situations présentes et leurs aspirations futures. En outre, cet article tente, au-delà de l’opposition binaire posée entre une population majoritaire vivant une temporalité sociale, structurée et une population minoritaire caractérisée par une temporalité évènementielle, d’éprouver la coexistence de ces temporalités chez les individus d’un même milieu précaire. En d’autres termes, d’aborder la question de ce que Dubar (2014) qualifie de temporalités « dominées » qui peuvent être expérimentées de manière quasi-simultanée par un même individu, notamment lors des séquences de « crise du temps vécu »[[3]](#footnote-3) qui perturbent son rapport au temps de la vie quotidienne. Cette phase temporelle sera en l’occurrence explorée à travers une pratique définie – le temps de la passe –, implanté dans un espace situé– une zone de racolage­ –. Ce dernier point permettra d’envisager ce cadre spatio-temporel spécifique comme un espace d’enjeux pour le travailleur de terrain (qu’il soit chercheur ou intervenant social), en raison du choc de temporalités et de l’a-synchronie entre des temporalités individuelles (Bouquet, 2011) pouvant y naître.

# CONTEXTE DE LA RECHERCHE – Méthodologie et terrain d’étude

##  Approche méthodologique

Cet article propose une relecture des matériaux récoltés lors d’une enquête de terrain sur la prostitution de rue (Doffiny et André, 2020). La visée de cette nouvelle analyse est d’interroger les temporalités plurielles pouvant être expérimentées par une population spécifique, les prostituées de rue, en regard d’un cadre spatio-temporel limité : le temps de la passe dans une zone de racolage.

La recherche menée de décembre 2019 à octobre 2020 mobilise une approche qualitative avec pour méthode de récolte privilégiée l’observation directe. Les données récoltées sont issues de 120 heures d’observation *in situ*, étalées sur 60 séances d’observation systématique[[4]](#footnote-4). Au cours de ces observations, 41 échanges informels avec les personnes s’adonnant à la prostitution ainsi que 3 entretiens semi-directifs ont permis d’enrichir le matériau récolté de données biographiques[[5]](#footnote-5).

## Terrain d’étude

La Ville de Seraing, où prend place le phénomène observé, se situe au Sud-Est de la Belgique et jouxte une des plus grandes villes de Wallonie, Liège. Seraing – « *Cité du fer* » – a figuré grâce à la métallurgie parmi les piliers de l’industrie belge et européenne. Dans la seconde moitié du XIXème siècle, la ville connait une expansion démographique notable, due à une importante vague migratoire liée à l’appel de main d’œuvre de l’industrie sidérurgique de la région (Pasleau, 2001). Après cet âge d’or de l’industrie liégeoise au tournant du XXème siècle, les guerres successives puis la crise industrielle des années 70 marquent l’entame d’une désindustrialisation généralisée en Europe, qui se concrétise, dans le bassin liégeois, par la fermeture progressive des entreprises métallurgiques de Cockerill et Arcelor Mittal (Xhayet et *al.*, 2014). Alors que Seraing fut ainsi caractérisé durant plusieurs décennies par une situation de plein-emploi en raison de cette occupation industrielle, elle figure à présent parmi les communes belges ayant un des taux de chômage les plus élevés[[6]](#footnote-6). À l’heure actuelle, un peu plus de 64.000 habitants[[7]](#footnote-7) peuplent le territoire sur une superficie totale de 35,3 km2.

En marge de ce passé industriel, la ville de Seraing est également connue en tant que « haut-lieu de la prostitution », puisqu’elle concentre une des plus grandes activités de prostitution *indoor* (vitrines) du pays, le long d’une voie sans issue. Prenant place dans les anciennes habitations ouvrières attenantes à l’entreprise métallurgique d’Arcelor Mittal, 66 salons de prostitution sont actuellement toujours en activité. Parallèlement à cette activité *indoor,* régulée par l’autorité communale, une activité de prostitution de rue (*outdoor*) se manifeste également à quelques centaines de mètres de là, dans une zone unique : un vaste parking d’un bâtiment administratif. Contrairement à la prostitution de vitrine, encadrée et tolérée par la Ville de Seraing[[8]](#footnote-8), la prostitution de rue est proscrite sur le territoire de la Ville[[9]](#footnote-9) et sanctionnée par le Code pénal belge[[10]](#footnote-10),[[11]](#footnote-11).

# Prostitution de rue et temporalités plurielles

## Bref descriptif du phénomène observé

Totalement non-investi par les acteurs scientifiques, judiciaires, sanitaires ou sociaux, le phénomène de prostitution de rue à Seraing demeure largement méconnu. La première visée de la recherche menée fut donc d’en déterminer l’ampleur et la fréquence d’apparition. Au bout des dix mois d’observation, il a été possible de déterminer le caractère extrêmement restreint, bien que régulier, du phénomène : seules 18 personnes différentes ont pu être identifiées comme s’adonnant au racolage, activité qui se manifeste de manière journalière mais non permanente sur le site : la prostitution de rue peut être inexistante en matinée ou en après-midi, ou apparaître de manière intermittente en soirée. Sur l’ensemble des séances d’observation menées, 25% ont été caractérisées par une absence totale d’activité. Les femmes présentes n’observent aucune régularité horaire ou journalière : elles ne viennent ni à des jours fixes, ni à des horaires fixes. Sur les 18 femmes identifiées, 15 peuvent être qualifiées de « régulières », leur présence sur site étant en moyenne hebdomadaire. Les trois personnes restantes n’ont été aperçues qu’à quelques reprises. Ces dernières constituent ce que l’on peut appeler un groupe « nomade », pour qui l’activité sur un même site est très limitée dans le temps (quelques semaines)[[12]](#footnote-12). La prostitution de rue sur ce territoire est en outre exclusivement féminine et hétérosexuelle (Doffiny et André, 2020).

##  Bref descriptif du public observé

La question des temporalités existantes au sein d’un milieu spécifique, ici celui des prostituées de rue, est, comme l’a mis en évidence l’étude de Serra-Mallol (2014) présentée en introduction, déterminée en partie par les composantes sociales et biographiques des individus[[13]](#footnote-13),[[14]](#footnote-14). Les femmes rencontrées sont âgées entre 28 et 50 ans. Plus de la moitié relatent entretenir une relation conjugale stable avec un homme. Bien qu’une grande majorité indique avoir de 2 à 5 enfants de moins de 18 ans (13/15), seules deux d’entre-elles vivent avec. Les autres enfants sont placés en milieu d’accueil ou en famille.

Divers particularismes caractérisent le groupe de femmes étudié. Le premier a trait à la présence de personnes majoritairement issues du territoire sur lequel elles se livrent à une activité de prostitution. Les femmes « régulières » sont toutes d’origine belge, proviennent et vivent dans la région liégeoise. Seules les trois personnes restantes (« nomades ») sont d’origine étrangère (Europe de l’est).

Le second élément distinctif réside dans la situation matérielle des personnes rencontrées. Bien que la prostitution de rue soit, dans d’autres contextes spatio-temporels, liée au phénomène du sans-abrisme, les personnes rencontrées ne correspondent pas à la définition *stricto sensu* de ce terme. La majorité d’entre-elles est locataire ou du moins bénéficie d’un logement. Néanmoins, celui-ci est souvent instable et repose sur une relation de couple, une amitié, voire une relation avec un « hébergeur »[[15]](#footnote-15), figure récurrente dans ce milieu. *Lato sensu*, un ensemble de ces situations relève donc néanmoins de ce que la Commission Européenne désigne comme sans-abrisme, à savoir ne bénéficier que d’un logement temporaire, insalubre ou de piètre qualité[[16]](#footnote-16).

Au niveau des ressources financières, la prostitution constitue la quasi-totalité du revenu des femmes rencontrées, seules deux d’entre elles expliquent percevoir une aide sociale (revenu d’insertion sociale, mutuelle) en plus de leur activité prostitutionnelle (non déclarée). La moitié déclare bénéficier d’un faible revenu du ménage, issu de l’activité de leur conjoint.

Outre ces éléments, il est également important de souligner que chacune des femmes rencontrées présente une dépendance plus ou moins contrôlée à une substance psychoactive dont elles associent le début de consommation aux alentours de leur majorité (18-19 ans). Parmi les substances les plus couramment consommées, il y a les substances licites (l’alcool, le tabac) et celles illicites (la cocaïne, la marijuana et l’héroïne). La référence à leur consommation est mobilisée tour à tour pour contextualiser leur histoire et pour justifier leur situation actuelle. Dans le premier cas, elles relatent que c’est en raison de leur dépendance à la substance qu’elles doivent acquérir rapidement des liquidités (pour l’achat du produit) en recourant à la prostitution. Dans le second cas, c’est pour surmonter les craintes et difficultés rencontrées durant leur activité prostitutionnelle (sentiment d’insécurité, dégoût lié à la pratique) qu’elles recourent au produit.

## L’unicité des parcours

Les personnes rencontrées ont en commun des antécédents familiaux et scolaires chaotiques. La plupart de ces femmes ont un passé saturé de violences intrafamiliales, de fugues, de placements, de décrochage scolaire. Par ailleurs, bien qu’elles évoquent assez librement les difficultés vécues au cours de leur vie, certains éléments sont, à l’instar de ce que Serra-Mallol (2014) soulignait, « gommés » de leurs récits. Ces derniers sont en effet ponctués de sauts temporels, plus ou moins étendus, entre l’enfance, l’adolescence et l’entrée dans l’âge adulte. Sauts temporels renforcés par la brièveté des échanges, souvent interrompus dans le cadre de l’activité. Sauts temporels illustratifs, aussi, de ce que Gondard (2017, p.48) décrit comme des « *moments clefs de la biographie, bien souvent des bifurcations, […] mis en avant parce que concordant avec le discours, les interactions (« le public » à qui je dévoile mon identité) et la subjectivité de l’individu* ». Ces sauts temporels peuvent s’entrevoir dans le récit d’Aurélie, qui, au cours des entrevues, complète son histoire. Les extraits de ces échanges sont abordés comme « *un inventaire des moyens d’exprimer l’articulation du passé, du présent et du futur dans des récits biographiques, et donc des manières de raconter son histoire* » (Demazière, Dubar, 2005, p.98). Ils permettent de caractériser le régime temporel employé par l’individu, tel que conceptualisé par le modèle de Demazière et Dubar (2005). En s’intéressant ainsi aux récits obtenus en tant que « *manières de valoriser son avenir (probable ou improbable, ouvert ou fermé, optimiste ou pessimiste) en le reliant ou non à son passé (valorisé ou dévalorisé, lié ou non à l’avenir) et en exprimant sa situation présente* » (Demazière et Dubar, 2005, p.100-101), il est possible d’attacher à l’individu un des quatre régimes définis :  « *celui qui se fonde sur l’espérance (« régime utopique »), celui qui croit au retour d’un passé idéalisé (« régime mythique »), celui qui mise sur des jours meilleurs (« régime futuriste »), face au quatrième discours, celui de la résignation et du présentisme, que l’on trouve particulièrement répandu chez les femmes (« régime dramatique »)*» (Ramos, 2017, p.185).

Le premier extrait présenté met en avant la description de la situation actuelle d’Aurélie en regard de son passé, au sein duquel elle identifie comme point de départ (défavorable) un facteur biologique, la reproduction du comportement à risque de la mère, ayant engendré à son tour des comportements à risque, puis le placement dans un centre à la suite de la commission d’un fait infractionnel, avant de passer (saut temporel) à sa situation actuelle. Le second extrait détaille le saut temporel et aborde la sortie du centre, la vie dans la rue, la rencontre du père de ses enfants (lui aussi à la rue), puis la période de mendicité et enfin l’apparition d’une alternative (proposition de relation tarifiée par une personne tierce) et l’entrée dans la pratique prostitutionnelle.

[**Extrait 1**] « *Mon père ne voulait pas que je voie ma mère car elle était alcoolique. J’avais douze ans, j’ai commencé à fuguer et puis à boire et à fumer... ben oui comme ma maman qui était alcoolique. Ils m’ont ensuite placée à Saint-Servais à l’IPPJ [Institution publique de protection de la jeunesse] pendant 4 ans car je n’arrêtais pas de fuguer, j’avais frappé une fille, je me rebellais on va dire. C’était affreux, c’était vraiment comme la prison et voilà maintenant où j’en suis*. »

[**Extrait 2**] *« Je me suis retrouvée à la rue à l’âge de 16 ans après 4 ans de placement à l’IPPJ et j’ai rencontré le père de mes enfants à l’Asbl Thermos* [association venant en aide aux sans-abris]*. J’avais besoin d’argent alors j’ai commencé à faire du stop dans la campagne de R\*\*\*\*\* et je demandais de l’argent aux gens. Et puis un jour, il y a un gars qui m’a demandé d’aller à l’hôtel avec lui. J’ai refusé car je ne voulais pas faire ça au départ mais après quelques jours j’ai commencé à le faire et finalement je n’ai jamais arrêté »* (Aurélie, 30 ans).

Sur base des fragments de parcours de vie récoltés, il est possible de souligner une relation au passé absolument dévalorisée qui enferme la personne qui se raconte dans son présent. Cette référence négative au passé est en effet toujours exprimée sous la forme d’un enchaînement de causalités qui trouvent leurs sources dans une petite enfance, puis une adolescence, caractérisées par un environnement familial et social instable, dans une absence généralisée de ressources ou de qualification professionnelle, dans la rencontre d’un tiers qui précipite la situation, et enfin dans l’absence d’alternative à la situation actuelle.

Cette mobilisation caractéristique d’un passé chaotique pour justifier le présent et la prégnance d’un « horizon temporel »[[17]](#footnote-17) saturé est récurrente chez les personnes rencontrées. Le régime temporel emprunté par ces femmes s’apparente *in fine* au concept de présentéisme d’Hartog : « *un enfermement dans le présent du fait de l’absence de toute leçon à tirer du passé et d’un futur devenu menaçant* » (Demazière et Dubar, 2005, p.100), comme en témoignent encore les deux extraits suivants.

« *J’ai quitté la maison, j’avais 14 ans et j’ai pris un appartement toute seule. J’ai commencé quand j’avais 17 ans, en fait ma mère travaillait déjà dans les bars [de prostitution], rue de l’Agneau à Liège et puis elle est venue me chercher. J’ai commencé à travailler à Liège dans la rue pour avoir de l’argent. Et puis j’ai fait 6 ans de prison pour vols et tout ce qui s’ensuit. Quand je suis sortie, j’ai voulu me réinscrire au chômage mais je n’étais plus dans les droits, j’ai essayé de trouver du boulot mais ce n’était pas possible et donc c’est à ce moment-là que j’ai commencé à [re]travailler en rue* » (Christelle, 35 ans).

« *Si j’ai commencé à me prostituer, c’est à cause des conneries que le père de ma fille a faites. C’était un grand consommateur et puis moi je l’ai suivi dans sa connerie, j’ai commencé à consommer comme lui. Je suis tombée dans l’héroïne que* [quand]*j’avais 19 ans et à cause de ça, j’ai perdu mon premier enfant. Il fallait que je ramène de l’argent et donc j’ai commencé à ce moment-là* » (Jessica, 29 ans).

Serra-Mallol (2014, p.9) identifie lui aussi « *un présent perçu comme contraint ou subi économiquement mais aussi psychologiquement (violences infantiles ou familiales et leurs conséquences) avec peu de projection dans le futur, dans une fuite du passé et une crainte de l’avenir dont on détourne absolument ses pensées et son discours* », qui l’incite, comme nous l’avons déjà mentionné, à attacher à sa population d’étude un rapport aux temps « *évènementiel et fataliste* ». Si la référence à l’évènementiel caractérise une expérimentation temporelle ancrée dans le présentéisme, le caractère fataliste est quant à lui intimement lié à la résignation engendrée par l’articulation d’un passé-présent-avenir qui confère aux discours un aspect « dramatique ».

Néanmoins, si ces éléments peuvent aussi se rapporter à notre public, certaines femmes rencontrées ont également la particularité de mobiliser, lors de leurs discours sur le futur, des projections d’avenir déconnectées de leur passé et de leur présent où il est possible de voir poindre, comme y font référence Demazière et Dubar (2005, p.102), *« la certitude qu’un jour, ça se débloquera, un jour ça viendra*».

« Bien sûr, si j’avais le choix, je quitterais carrément ce monde de cons ! Mais je vais le quitter, j’ai décidé. » (Franca, 48 ans).

Ce type de discours, qui s’apparente à un régime de temporalité « utopique », souligne la coexistence chez les individus de diverses articulations entre le passé, le présent et l’avenir et, par conséquent, la *coexistence* d’un registre à la fois fataliste/dramatique dominant et d’autres régimes temporels dominés, ici utopiste. A cet égard, il est possible de souligner le projet unanime d’arrêt de la prostitution, mais qui, à l’instar de ce Tarranti et *al*. (2014, p.135) observent chez les fumeurs, est « *un projet renvoyé dans un futur indéterminé, souvent lointain, sans qu’ils ne fassent rien pour s’en approcher* ».

Par ailleurs, il est important de souligner que si les histoires individuelles relatées ne sont pas littéralement identiques, ou qu’il n’existe pas, pour reprendre la nuance opérée par Gondard à la suite de Maffesoli (1988 ; cité par Gondard, 2017, p.48), une unité biographique entre les différents récits, il est cependant possible d’identifier une certaine unicité à travers ceux-ci, au sens d’une diversité de parcours présentant une convergence liée à l’entrée et au maintien dans l’activité prostitutionnelle, mais également en raison de la mobilisation privilégiée de mêmes régimes temporels pour se raconter.

## Le rapport à l’urgence et sa cause financière : la crise du temps vécu

Au-delà de ces éléments biographiques, les femmes rencontrées peuvent également être qualifiées en fonction du statut lié à l’activité qu’elles exercent de manière régulière. Le recours à la prostitution de rue est, pour toutes, occasionnel, en opposition à un exercice professionnel de celle-ci – qui impliquerait une pratique régulière et structurée. La raison principale du maintien dans cette activité est financière et trouve sa cause dans une précarité économique prépondérante.

Aux contraintes financières fixes (loyer, charges, taxes, alimentation) et ponctuelles (fournitures diverses, vêtements, produits d’hygiène, etc.) s’ajoute, pour toutes les personnes rencontrées, l’achat de la substance, souvent priorisé comme un besoin primaire, incompressible et immédiat, par rapport aux précédents.

« *Je vis à Seraing depuis 10 ans et suite à une rupture que je n’ai pas pu gérer, je suis tombée dans la déchéance. Je prends de la drogue. Et à cause de ça je n’avais pas le choix, il me fallait de l’argent (…) Je ne me prostitue pas par choix mais bien parce que je n’ai pas un rond sur moi* » (Lindsay, 33 ans).

La dominance d’une temporalité évènementielle, de l’urgence, est en fait largement liée aux re-planifications induites par la nécessité d’acquérir la substance. En ce sens, il est possible d’observer que si les personnes sont en mesure de recourir à la planification de certains évènements (par exemple une visite de leur enfant le weekend qui nécessite de prévoir un repas, une activité etc.), celle-ci peut être interrompue par le besoin de la substance, que ce besoin se manifeste de manière *directe* (nécessité d’obtenir de l’argent pour l’achat immédiat) – « *Je dois juste me faire 20 balles pour ma dose et puis je me casse d’ici, je rentre chez moi*» (Lindsay, 33 ans) – ou *indirecte* (utilisation de l’argent du weekend pour acheter la substance et par conséquent nécessité de combler la perte au plus vite) – « *Mon fils vient chez moi dans deux heures, il faut absolument que je trouve 25 euros pour pouvoir lui acheter de quoi manger* » (Jessica, 29 ans). Dans les deux cas, les deux niveaux de temporalité, structurée et ponctuelle, planifiée et événementielle, entrent en collision.

Dans cette perspective, il ne s’agit pas tant d’une vie qui ne serait qu’habitée dans le présent, l’évènementiel, mais plutôt un rythme de vie, entrecoupé de manière tellement récurrente par le « temps de crise » induit par le manque de drogue et/ou d’argent, qu’il devient dominé par un régime temporel évènementiel. Comme l’écrit Dubar (2011, p.7) « le temps de crise est un temps de rupture avec le passé, d’incertitude sur un avenir bloqué, en panne d’anticipation, condition de l’action volontaire ». Ce dernier point entre en parfait écho avec le discours de Lindsay et insiste sur la « tyrannie de l’éphémère ».

L’enchaînement décrit fait écho à ce que Gondard, reprenant Ogien (1989, cité par Gondard, 2017, p.46), aborde lorsqu’il évoque la situation de l’individu dont la consommation et toutes les phases directement antérieures et postérieures à celle-ci (quête/achat/effets de la substance) « *devien*[*en*]*t la “ligne biographique dominante” de l’individu*». Lorsque la personne s’engouffre dans cette phase focale, les autres temporalités en présence sont totalement écrasées. C’est l’entrée dans la phase d’urgence.

## La réponse à l’urgence : la passe

Face à l’émergence d’une situation d’urgence pour laquelle la nécessité de trouver de manière quasi-immédiate une somme d’argent (souvent limitée à quelques dizaines d’euros) devient prédominante, le racolage est entrevu comme la seule alternative. Ainsi, si le temps de crise est un moment de rupture, de replanification, la passe doit permettre la transition vers un autre état, celui du retour à la « normale ». Comme le soulignait Deschamps (2009) et à sa suite Mayer (2013, p.455), la rapidité de l’échange économico-sexuel (la passe) dans le cadre de la prostitution de rue renforce « *l’idée de la rapidité du gain* » (en opposition à la pratique d’*escorting* où la prestation comporte une notion de service prolongé). Cette idée est également fortement ancrée dans la vision des femmes rencontrées et, par conséquent, dans les services qu’elles proposent : la majorité n’offre pas de relation sexuelle « complète » (impliquant une pénétration), mais se limite à des fellations et des masturbations, jugées plus rentables, puisque plus rapides.

« *C’était une fellation, ça n’a duré que 3 minutes, rapide et efficace. J’ai pris 20 euros, en fait, je ne demande jamais en dessous »* (Angélique, 42 ans).

Cette apparente rentabilité fait en réalité l’impasse sur les éléments précédant l’échange sexuel et pourtant indispensable à son apparition : le repérage, l’accroche et la négociation[[18]](#footnote-18). Alors qu’il est possible d’observer un passage permanent de clients potentiels sur le site, le nombre de femmes présentes à l’endroit dédié au racolage est, comme nous l’avons mentionné, extrêmement réduit, voire inexistant à certaines plages horaires. Si l’importance de la demande par rapport à une offre limitée pourrait laisser penser à un marché fortement lucratif et participer ainsi à la conception d’un gain à la fois rapide et élevé, il n’en est rien. De nombreuses minutes, parfois heures, séparent le moment de l’arrivée de la personne proposant ses services à celui de la conclusion du « contrat » (et par conséquent du gain). La longueur de ce délai s’explique, dans ce cadre spatio-temporel spécifique, par deux éléments. D’une part, la limitation des services proposés par ces femmes, alors que les clients souhaitent régulièrement un acte complet, ce qui leur est généralement refusé. Ne parvenant pas à se fixer sur la nature de la prestation, de nombreuses négociations échouent. D’autre part, bien que la concurrence entre les femmes exerçant en rue soit faible, du fait de leur nombre extrêmement réduit, une autre concurrence existe, celle relative à l’activité de prostitution de vitrine (*indoor)* présente à quelques centaines de mètres. Ces deux éléments participent à la prolongation du temps nécessaire à la rencontre de l’offre et de la demande, impliquant dès lors, comme Mayer l’a très justement décrit, un obstacle majeur à la rentabilité de l’activité.

*« La rapidité du gain se mesure davantage à l’aune de la rapidité des actes que du temps passé sur les trottoirs et* (...) *cette rapidité contraste avec le temps, souvent long, de l’attente des clients. Une partie du temps de travail consiste en effet à attendre leur venue, et il arrive qu’au bout de plusieurs heures passées sur les trottoirs, les prostituées repartent les mains presque vides. Si on y inclut le temps d’attente, le temps de travail n’équivaut donc pas au temps rémunéré »* (Mayer, 2013, p.455).

Ce dernier point coïncide par ailleurs avec une absence totale de stratégie pour augmenter la rentabilité de l’activité exercée. Les femmes présentes ne choisissent pas un moment stratégique pour leur venue (qu’il s’agisse d’un moment spécifique sur le mois, par exemple le début du mois lorsque les potentiels clients ont reçu leur paie, ou d’un moment spécifique sur la semaine ou sur la journée qui serait caractérisé par davantage d’affluence), celle-ci étant dictée de manière exclusive par le besoin immédiat. Leur habillement n’est pas non plus étudié pour « accrocher » le client : les personnes observées optent de manière privilégiée pour un habillement confortable (jeans-baskets-pull), parfois sale et endommagé. La majorité ne se maquille pas et n’adopte pas de postures suggestives ou érotiques. Les femmes ne cherchent pas à se distinguer des autres : elles ne pratiquent pas de tarifs concurrentiels, elles ne cherchent pas non plus à étoffer la diversité ou la spécificité de leurs services.

Ces éléments constituent autant de contrastes avec les pratiques observables dans la rue adjacente, où prend place la prostitution de vitrine. Les femmes travaillant à cet endroit adoptent toutes ces types de stratégie. Elles choisissent le moment de leurs pauses, savent précisément les tranches horaires et les jours d’affluence, se parent de lingerie dénudée, se maquillent, se coiffent de manière sophistiquée, dansent lascivement derrière leur vitrine, appellent les clients, proposent des services spécifiques, etc. Bref, elles cherchent à augmenter la rentabilité de leur travail, planifient celui-ci, élaborent des stratégies commerciales. Il ne s’agit pas d’argent rapide qui entrerait par « à coups », comme le décrit Deschamps (2009) à l’égard de la prostitution de rue. Il s’agit, dans le cas des prostituées de vitrine, d’amasser rapidement des sommes d’argent importantes pour l’« à-venir ».

Les temporalités vécues entre ces deux groupes sont donc totalement divergentes. Au sein des femmes qui se prostituent en rue à Seraing, seule une catégorie de personnes semble manifester le recours à ces stratégies : les étrangères de passage (« nomades »). Pour cette catégorie, il est possible d’observer une tentative de rentabilité maximale. Physiquement d’abord, elles sont plus apprêtées que les « régulières ». Leurs vêtements, s’ils ne sont pas « aguichants », sont plus modernes, plus soignés, elles se maquillent, sont coiffées. Elles sont généralement plus jeunes aussi (petite vingtaine d’années). Elles ont peu de négociations qui échouent, « cassent les prix », font le plus de clients possible, avant de partir vers un autre endroit[[19]](#footnote-19).

Ces éléments reflètent autant d’indices sur les temporalités expérimentées par ces types d’acteurs, temporalités qui constituent peut-être la distinction la plus fondamentale entre les réalités prostitutionnelles pouvant exister.

## Double paradoxe temporel : la coexistence de l’urgence et de l’attente

Au paradoxe temporel induit par une replanification du temps social dû à l’apparition d’un évènement urgent – le besoin d’argent immédiat – s’ajoute un nouveau paradoxe au sein de l’urgence : celui de l’attente. A cet égard, si comme le définit Dubar (2011, p.6) « la crise est un régime temporel spécifique, un temps suspendu », le temps de la passe en constitue une analogie parfaite.

Au cours de l’activité de racolage apparait en effet une tension entre deux types de temporalités qui constitue un conflit entre une situation où la personne racolant se situe dans un rapport au temps marqué par l’urgence et le besoin monétaire quasi-immédiat et une temporalité externe, qui lui est imposée par les potentiels clients et les séquences ritualisées (repérage, accroche, négociation) indispensables à la conclusion du contrat. Cette temporalité propre à l’activité, à laquelle est soumise la personne qui se prostitue en rue, possède pour principale caractéristique l’attente. Le paradoxe temporel qui en résulte, durant lequel une personne qui est dans l’urgence s’engage dans une activité marquée par l’attente, conduit à des phases allant de l’ennui à la fébrilité.

Parallèlement, il est nécessaire de considérer, durant cette superposition de temporalités, l’ajout d’une constante spécifique : la personne qui vient racoler ne repartira pas sans avoir réalisé un gain financier. La situation observable ici est très spécifique en ce sens que, si on la considère dans une perspective économique telle que l’explicite Foucault ([1979], 2004, pp. 260-263), il s’agit d’une situation où l’offre (de service sexuel) est en réalité majoritairement soumise à une demande (de consommation de drogue) absolument inélastique, ce qui veut dire que la personne fera tout pour être en mesure d’obtenir de quoi se payer une dose. Elle continuera donc à offrir ses services jusqu’à l’obtention de l’argent pour répondre à sa propre demande, quitte à accepter des pratiques inusuelles, ou à prendre davantage de risques, ce qui engendre une tension très intense dans le chef de l’individu, dépendant de l’acheteur.

# Le contact du public : conflits temporels et a-synchronies

C’est dans ce contexte tout à fait particulier qu’intervient l’entrée en contact avec le public prostitutionnel. Les éléments décrits dans les lignes précédentes tentent de mettre en lumière le double paradoxe temporel dans lequel se trouve la personne prostituée au moment de son activité de racolage, seul espace-temps permettant l’entrée en contact avec ce public pour les intervenants externes (qu’il s’agisse d’acteurs sociaux ou du chercheur).

Dans une contribution sur l’action sociale, Bouquet (2011, p.177-178) fait état de la coexistence entre ces différentes temporalités « *temps des usagers, temps de l’intervention, temps des travailleurs sociaux* » qui « *se chevauchent, s’entrecroisent, entrent en tension* ». En réalité, bien que le chercheur ne soit pas poussé par la mise en place d’actions ou d’interventions sociales auprès de ce public, il est de manière similaire confronté au « *paradoxe existant entre la construction sociale des cadres temporels normatifs et cognitifs qui organisent la société, et l’expérience subjective des personnes* ». Le chercheur, dans le cadre de l’exercice de son activité, est dès lors lui aussi soumis à de multiples temporalités : une temporalité institutionnelle (organisationnelle notamment) et une temporalité des usagers (les personnes étudiées), avec qui les interactions (séances d’observation) sont marquées par la brièveté (« temps courts ») sur un « temps long » (celui de la recherche). L’a-synchronie qui en résulte est très certainement un des obstacles majeurs à l’entrée en relation avec les sujets étudiés, en raison de la tension liée à des objectifs certes divergents mais dont le point commun se retrouve dans la poursuite pour les uns et les autres de leurs activités respectives.

Ces divergences de temporalités sont-elles pour autant synonyme d’échec systématique de l’entrée en relation ? La pratique de l’observation sur le long terme a en fait été l’occasion d’envisager le conflit des temporalités comme une potentielle opportunité dans le cadre de la recherche. En effet, comme les lignes précédentes l’exposent, le « temps suspendu » dans lequel se situent les personnes étudiées peut se traduire de deux façons : l’ennui ou la fébrilité. Ces deux « résultats » peuvent chacun constituer un moyen d’interaction. Le premier est très intuitif, il est lié au fait que la personne cherchant à « passer le temps » entrera, à ce moment-là, en contact avec le chercheur de terrain. Ces moments d’interactions seront des points d’entrée privilégiés de récolte de données. Le second, qu’on pourrait *a priori* qualifier de contre-intuitif, se réfère aux situations où la personne « n’a pas le temps », elle est dans une phase aiguë de l’urgence. Dans ce contexte, le chercheur devient souvent un intrus, qui lui fait « perdre son temps » et les entrées en contact sont plus rares. Néanmoins, il est possible dans certains cas que le chercheur, en tant que personne ressource, permette de calmer la tension ressentie en proposant de répondre à un autre besoin : en offrant par exemple un café, un sandwich, etc. Lors de ces ouvertures, l’entrée en relation est également possible, permettant d’envisager plus globalement l’action dans l’ « à-présent » (Bouquet, Riffault, 2013, p.110).

# Conclusion

Les personnes s’adonnant à une activité prostitutionnelle de rue peuvent être rapprochée de ce que Gondard (2017, p.42) qualifie de groupe « à problèmes » : « *précaires – c’est-à-dire n’ayant pas de revenu stable, vivant de l’assistance sociale et/ou de “débrouillardises” (petits boulots, deal, rapines…), poly-consommateurs, injecteurs ou anciens injecteurs et vivant en squat, à la rue ou en camion.* » Entre pauvreté et dépendance, le dénominateur commun de ces personnes est ainsi indéniablement lié à la précarité globale dans laquelle elles se trouvent.

Comme l’a mis en évidence Serra-Mallol (2014), certains milieux sociaux peuvent être caractérisés par l’expérimentation d’une temporalité propre qui diverge du temps social, structuré et calendaire intériorisé par notre société. Les éléments mis en évidence soulignent la transposabilité des observations posées sur un groupe d’individus appartenant à un milieu social défini – les personnes de la rue exerçant une activité de prostitution dans une ville de Tahiti –, à un groupe issu d’un tout autre contexte géographique et social – les personnes exerçant une prostitution de rue en Belgique –, mais partageant des caractéristiques communes : l’activité prostitutionnelle de rue et la précarité.

La description des éléments biographiques propres aux personnes rencontrées en regard du modèle des quatre registres proposés par Demazière et Dubar (2005) met en évidence l’articulation caractéristique du passé-présent et futur des individus autour de récits de parcours de vie marqué par l’entrée et le maintien dans l’activité prostitutionnelle. Les discours, issus des échanges avec nos sujets d’étude ont également permis de mettre en avant la présence, à côté de l’utilisation d’un registre fataliste dominant, d’éléments propres au registre utopiste et, par là, souligné la coexistence chez un même individu de plusieurs articulations possibles pour se raconter.

L’expérimentation d’une temporalité évènementielle dominante a pu, en outre, être envisagée sous l’angle des caractéristiques propres à l’activité de prostitution de rue. Les éléments relatifs au caractère déstructuré de l’activité ou encore à l’absence de mise en place d’une stratégie commerciale constitue des points de divergence important vis-à-vis d’autres formes de prostitution « professionnelles ».

La présentation des éléments propres à notre population a également permis de souligner le paradoxe temporel qui caractérise des personnes ayant à la fois intériorisé le temps social et procédant à la fois à des replanifications récurrentes de celui-ci pour combler un besoin presqu’immédiat d’argent (généralement associé à leur consommation de stupéfiant). La « crise du temps vécu », induite par ce manque atteint une telle récurrence qu’elle constitue la temporalité dominante de l’individu, sa « ligne biographique dominante ». Le « temps suspendu » propre à ce régime temporel s’illustre alors dans l’action, – le temps de la passe –, où coexistent deux rapports au temps antinomique : l’urgence et l’attente.

Ce double paradoxe temporel apparaissant dans une période et un espace délimités a été ensuite envisagé en regard des enjeux qu’il induit pour tout intervenant extérieur souhaitant entrer en contact avec cette population « problématique ». A ce constat s’ajoute dès lors les asynchronies résultant de l’introduction de ces intervenants extérieurs, suivant leurs propres « logiques temporelles » avec le public visé. Les éléments issus de l’observation de terrain menée sur le long terme tentent néanmoins de souligner les opportunités que constituent les rapports aux temps pour l’entrée en contact avec le public et ainsi continuer à chercher les moyens d’intervenir auprès de cette population fortement marginalisée dans l’« a-présent ».

Plus largement, cette contribution s’intègre dans une réflexion s’intéressant à la manière dont il est possible de concevoir un phénomène particulier comme la prostitution en tant qu’agencement (ou assemblage)[[20]](#footnote-20) d’un ensemble de composants humains (les personnes prostituées, les clients, les chercheurs, les intervenants sociaux, etc.) et non humains (l’argent, la drogue, le lieu de vie, le travail, les discours etc.) qui entretiennent entre eux des relations fluides, dynamiques et changeantes. L’assemblage ainsi considéré, caractérisé par un ensemble d’intra-relations, est également soumis à des rapports aux temps qui affectent ses composantes, « ré- »agencent les rapports qu’elles entretiennent et est dès lors toujours en « devenir-mouvement » (Absil, André et Govers, 2022). Dans cette perspective, la question des régimes temporels expérimenté par une composante donnée (ici la personne se prostituant en rue), dans un cadre géographico-temporel déterminé (la passe dans une zone dédiée), constitue un point qui nécessite d’être approfondi. Outre la question de la manière dont un ensemble de composants « entrent en collision » pour s’agencer de façon spécifique, la façon dont les relations entre ces composants sont liées aussi, au-delà des intentions, à leurs rapports aux temps permet d’entrevoir de nouvelles pistes d’explication dans les changements relationnels observables, mais aussi d’ouvrir des perspectives relatives à l’intervention auprès de ces composants. Cette manière d’appréhender un phénomène permet, à notre sens, d’embrasser la complexité des réalités telles qu’elles s’expriment sur des territoires spécifiques et peut-être, un jour, de leur ouvrir un autre devenir.

**Bibliographie**

**Bibliographie**

Absil G., André S., Govers P., 2022 (à paraître). « Prostitutions et nouveau matérialisme », *Revue de droit pénal et de criminologie,* 1.

André S., 2017. « Ceci n'est pas de l'abolitionnisme. Le régime juridique de la prostitution : un surréalisme à la belge ? », *Revue de la Faculté de Droit de l’Université de Liège*, p. 474-492.

André S., 2020. *La Prostitution dans la Cité. Enjeux juridiques et sociaux,* Limal, Anthemis.

Bouquet B., 2011. « Le temps et les temporalités à défendre dans les politiques sociales et l’intervention sociale », *Vie sociale,* p.175-183.

Bouquet B., Riffault J., 2013. « Questions sur le temps et l'action sociale », *Vie sociale*, 2 (2), p. 107-110.

Brochier C., 2005. « Le travail des prostituées à Rio de Janeiro », *Revue française de sociologie*, 46, p. 75‑113.

Castoriadis C., 1975, *L’institution imaginaire de la société,* Paris, Seuil.

Damhuis L., Maisin C., 2019. « Un accompagnement comme un autre ? Travail social et prostitution », *Les Cahiers de la recherch’action,* 8, p. 16-32.

D’angelo A., 2018. *Les prostituées alimentaires. Epouses, mères, étudiantes*, Paris, La Boîte à Pandore.

Deleuze G., Guattari F., 1980. *Milles plateaux,* Paris, Minuit.

Demazière **D.,** Dubar C., 2005. « Récits d´insertion de jeunes et régimes de temporalité », Temporalités, 3, p. 97-110.

Doffiny V., André S., 2020. « Prostitution de rue clandestine : premiers résultats et enjeux méthodologiques d'une enquête de terrain », *Revue de la Faculté de Droit de l’Université de Liège,* 3, p. 380-406.

Dubar C., 2011. « Temps de crise et crise des temps », *Temporalités*, 13, p.3-12.

Dubar C., 2014. « Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire », *Temporalités,* 20, p. 130-147.

Foucault M., [1979] 2004. *Naissance de la biopolitique*. *Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Le Seuil.

Fox N. J., Alldred P., 2015a. “New materialist social inquiry: Designs, methods and the research-assemblage”, *International Journal of Social Research Methodology,* 18 (4), p. 399-414.

Fox N. J., Alldred P., 2015b. “Inside the research – assemblage: new materialism and the micro-politics of social inquiry”, *Sociological research online,* 20 (2), p. 122-140.

Fox N. J., Alldred P., 2018. “Social structures, power and resistance in monist sociology :(New) materialist insights”, *Journal of Sociology,* 54 (3), p. 315-330.

Gondard E., 2017. « La temporalité toxicomane : du discours à l’identité sociale », *Sociétés*, 138, p.41-52.

Lallement M., 2008. « Une antinomie durkheimienne… et au-delà », *Temporalités*, 8, p. 21-40.

Lallement M., 2017. « Du temps aux régimes de temporalités sociales », *Temporalités*, 25, p. 162-181.

Mayer S., 2013. « Prostitution de rue féminine. Du client d’un soir à l’homme ressource », *Ethnologie française*, 43 (3), p. 451‑460.

Pasleau S., 2001. « Une population au service de la cité du charbon, du fer et du verre. Seraing, 1846-1900 », *Espaces, populations, sociétés*, p.369-382.

Ramos J.-M., 2017. « La question du temps et des temporalités chez Claude Dubar (1945-2015) », *Temporalités,* 25, p.182-191.

Serra-Mallol C., 2014. « Les temporalités multiples de la vie dans la rue », Temporalités, 20 p. 82-97.

Xhayet G., Destatte J., Peters A., Pirot P., 2014. « Phenix 21. Morts et Renaissances d’une Région Industrielle (Liège 1941-2014) », *Dossier Pédagogique*, Enseignement de la Province de Liège.

# Résumés

Cet article, en s’appuyant sur une enquête qualitative menée en 2020 à Seraing (Belgique). tente d’explorer les temporalités vécues par un groupe de femmes se prostituant en rue. L’objectif de cette contribution consiste, à travers les éléments biographiques propres à cette population, à interroger le régime temporel (fataliste) qu’elles empruntent pour décrire leurs parcours de vie, leurs situations présentes et leurs aspirations futures. En outre, cet article tente d’éprouver la coexistence de diverses temporalités, dominante et dominée, chez les individus d’un même milieu précaire. En s’intéressant plus en détail à une pratique définie – le temps de la passe –, implantée dans un espace situé– une zone de racolage­ –, l’article tente d’illustrer la « crise du temps vécu » par les femmes rencontrées. Ce cadre spatio-temporel spécifique est enfin envisagé comme un espace d’enjeux pour le travailleur de terrain en raison du choc de temporalités et de l’a-synchronie entre des temporalités individuelles pouvant y naître.

This article, based on a qualitative survey conducted in 2020 in Seraing (Belgium), attempts to explore the temporalities experienced by a group of street sex workers. The aim of this contribution is to use the biographical elements specific to this population to question the (fatalistic) regimen of temporality they use to describe their life paths, their present situations, and their future aspirations. In addition, this article attempts to investigate the coexistence of various temporalities, dominant and dominated, among individuals from the same precarious environment. By focusing on a specific practice - the time of the "trade" -, located in a specific space - a solicitation area -, the article examines the "crisis of time lived" by the women encountered. Finally, this specific spatio-temporal framework is considered as a space of challenges for the field worker because of the conflicts of temporalities and the a-synchrony between individual temporalities that can arise there.

# Mots clés

Prostitution – précarité – déviance – rue – temps de crise

*Prostitution – precarity – deviance – street – time of crisis*

1. Propos recueilli par A. D’ANGELO (2018) dans le cadre de son enquête sur la prostitution alimentaire. [↑](#footnote-ref-1)
2. Sur le caractère irréductiblement social du temps, voy. les développements de Cornelius Castoriadis dans son maître ouvrage L’*institution imaginaire de la société* (Castoriadis, 1975, pp. 273-326). [↑](#footnote-ref-2)
3. Expression empruntée à Dubar C. (2011). [↑](#footnote-ref-3)
4. La durée des séances d’observation varie entre 1 et 3h. Chaque séance s’est basée sur la complétion d’une grille d’observation systématique et d’un carnet de bord. Les observations ont toutes été menées par une chercheuse principale, V. Doffiny, et en partie réalisées en duo avec des intervenants sociaux locaux ayant intégrés la recherche. [↑](#footnote-ref-4)
5. Parallèlement à ces données, il est à noter que l’auteure du présent article a dirigé une association d’aide et de soutien aux personnes prostituée en région liégeoise, Icar Wallonie, entre 2017 et 2020. [↑](#footnote-ref-5)
6. Comme l’indique l’Office national de l’Emploi, en 2019 ce taux de chômage dépassant de minimum 20% le taux de chômage moyen de la région wallonne : <https://emploi.wallonie.be/en/home/aides-a-lemploi/PTP/page.html> [↑](#footnote-ref-6)
7. Données au 1ier janvier 2020 obtenues sur le Portail d’informations statistiques locales sur la Wallonie (WalStat) <https://walstat.iweps.be/walstat-fiche-entite.php?entite_id=62096> [↑](#footnote-ref-7)
8. L’activité prostitutionnelle de vitrine exercée sur le territoire sérésien est encadrée par le règlement communal général de Police relatif à la prostitution de vitrine. Les articles 184 à 199 se réfèrent à la réglementation du phénomène prostitutionnel de salon par l’autorité communale, précisant notamment les lieux d’exercice de l’activité, activité pouvant dès lors être localisée en un seul et unique lieu. L’article 185 stipule à cet égard que « *la mise en location ou mise à disposition et l’exploitation d'un salon sont interdites sur le territoire de la Ville de Seraing, à l'exception de la Rue de Marnix (dans la section comprise entre la rue du Pertuis et la voie de chemin de fer et sont soumises à une autorisation de M. le Bourgmestre, aux conditions énoncées à l’article 186)* ». [↑](#footnote-ref-8)
9. L’article 196 du Règlement communal général de Police de la Ville de Seraing prévoit en effet l’interdiction de cette pratique sur le territoire sérésien. [↑](#footnote-ref-9)
10. L’article 380bis du Code pénal prévoit une peine d’emprisonnement de 8 jours à 3 ans et une amende de 156 à 3.000 euros pour « *la personne qui dans un lieu public aura par paroles, gestes ou signes provoqué une personne à la débauche* ». [↑](#footnote-ref-10)
11. Rappelons que si le racolage constitue une infraction pénale, le Parquet tolère cette activité et n’entame aucune poursuite pour celle-ci. Pour plus de détail voir S. ANDRÉ (2017 ; 2020). [↑](#footnote-ref-11)
12. Il s’agit généralement de femmes d’origine étrangère impliquées dans des réseaux qui les amènent d’une ville à l’autre avant d’attirer l’attention des services de police concernés. [↑](#footnote-ref-12)
13. L’analyse de l’ensemble de ces composantes a fait l’objet d’un traitement (Doffiny, André, 2020) qui ne pourra être exposé dans ces lignes. Dans les sections qui suivent nous utiliserons la synthèse de ceux jugés pertinents à l’égard du sujet ici traité. [↑](#footnote-ref-13)
14. Ces données sont basées sur les quinze femmes régulières. Pour les trois « nomades », il n’a pas été possible de récolter des informations biographiques. [↑](#footnote-ref-14)
15. Un hébergeur est une personne tierce à l’activité prostitutionnelle. Il est cependant connu par le milieu pour offrir le logement en retour d’une série de « faveurs » de nature sexuelle ou non. [↑](#footnote-ref-15)
16. Cfr. Site de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1061&langId=fr [↑](#footnote-ref-16)
17. Expression proposée par Mercure (1995, p.15-20) « *impliquant des relations à l’à-venir subi et au futur orienté, à la prévoyance et à la prévision, liées à des perspectives d’avenir différents notamment selon la position sociale et la référence culturelle des personnes concernées* » (cité par Dubar, 2014, p.140). [↑](#footnote-ref-17)
18. Termes empruntés à Brochier (2005) dans son étude sur la prostitution à Rio de Janeiro. [↑](#footnote-ref-18)
19. La mise en place de ces stratégies est en réalité généralement soumise à la gestion d’un proxénète qui les conduit, les attend dans une voiture et les amène de ville en ville jusqu’à leur repérage par les services de police. [↑](#footnote-ref-19)
20. La notion d’agencement empruntée à Deleuze et Guattari (1980) constitue le point central de l’approche du nouveau matérialisme qui s’y réfère en empruntant le terme anglo-saxon d’« assemblage ». Pour plus de lecture sur ce sujet, voir les contributions de Fox et Alldred (2015a, 2015b, 2018). [↑](#footnote-ref-20)